



Rapprochement des sociétés Ceratec et Cleia

Le 8 décembre 2015

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer par la présente que les sociétés Ceratec et Cleia se sont rapprochées dans le but d'élaborer un partenariat industriel et stratégique.

Nos deux sociétés jouissent depuis de nombreuses années d'une réputation reconnue dans le secteur de la terre cuite; elles conçoivent et fournissent des unités complètes sur mesure et des équipements performants pour briqueteries, tuileries et autres matériaux céramiques.

Ceratec et Cleia se rapprochent aujourd'hui afin de mettre en œuvre un ensemble de synergies techniques et financières, au service de leurs Clients. Nos complémentarités et les synergies résultantes de cette union renforceront la qualité de nos solutions et de nos prestations. Cette consolidation répond ainsi parfaitement aux besoins du secteur de la terre cuite qui exige dans son évolution toujours plus de recherche et de compétence.

Chacune des deux sociétés conservera sa structure et son autonomie de fonctionnement; elles continueront à opérer individuellement, avec l'intention réaffirmée de toujours s'améliorer tout en bénéficiant des compétences et moyens renforcés.

Nous espérons confirmer ainsi notre rôle de partenaires de confiance pour la fourniture de solutions fiables et performantes, et de technologies innovantes au service de la production de vos matériaux en terre cuite.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

CERATEC SA

Philip DE BRUYN
Administrateur Délégué

CLEIA SAS

Philippe PENILLARD
Président